



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1025

26 septembre 2011

- Haïti entre les vœux de la communauté internationale et son combat pour l'autodétermination
- "Ne pas tuer la vérité" sur les crimes de la dictature des Duvalier
- Un avion commercial s'écrase au cours d'intempéries dans le Nord
- Quel apport de la science au processus de reconstruction post-séisme en Haïti ?

>> Haïti entre les vœux de la communauté internationale et son combat pour l'autodétermination

Si le sénat emboîte le pas à la chambre des députés, en donnant un vote favorable à la désignation de Garry Conille comme futur premier ministre, la république d'Haïti entrerait dans une phase avancée de tutelle, voire de néo-colonisation de ses institutions nationales, estiment les observateurs politiques.

Depuis 2004, le Dr Conille est un familier de la communauté internationale, particulièrement du système des Nations Unies. Jusqu'à sa nomination, début septembre 2011, comme candidat au poste de premier ministre, il était représentant humanitaire au Niger pour le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Après le tremblement de terre de janvier 2010, il a occupé le rôle de responsable du bureau de l'ancien président étasunien, Bill Clinton, nommé envoyé spécial du secrétariat général des Nations Unies.

Après les 2 échecs essuyés au parlement par le président Michel Martelly, sur la désignation de deux personnalités comme probables chefs de gouvernement (Daniel Rouzier en juin 2011 et Bernard Gousse en août 2011), la communauté internationale, par l'intermédiaire de Bill Clinton, aurait suggéré le nom de Conille comme un choix "stratégique" dans la conjoncture actuelle. Il aurait donc, été proposé par les grandes puissances internationales qui orientent les choix politiques et économiques en Haïti. L'intéressé, Dr. Garry Conille, s'inscrit en faux contre cette assertion.

Le 16 septembre, G. Conille a franchi avec succès la première étape de sa ratification avec un vote à l'unanimité à la chambre des députés (89 députés sur 90, le président de la chambre basse ne votant pas).

Il reste que Michel Martelly ne connaissait pas G. Conille, avant de le désigner comme possible futur premier ministre. Tous les deux reconnaissent le fait.

Ainsi, comment a-t-on pu arriver à la désignation d'une personnalité qui vit loin du pays depuis 2004 et qui ne possède pas de carte d'identification nationale ? Une personnalité supposément pas au fait des réalités nationales, en raison de son éloignement du territoire national depuis plusieurs années.

En 2010, après le tremblement de terre, la communauté internationale a promis de venir en aide à Haïti. Et, en mai de la même année, le parlement, dans l'imposture, a confié en pratique la gestion du pays, pour 18 mois, à une commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), co-présidée par l'ex-président américain Clinton avec le premier ministre sortant Joseph Jean-Max Bellerive.

A l'approche du délai de 18 mois, accordé à la CIRH, Clinton est confirmé dans sa position d'orientation de la politique économique d'Haïti avec sa nomination, par Martelly le 8 septembre 2011, comme co-président du conseil consultatif présidentiel pour le développement économique et l'investissement avec l'homme d'affaires haïtien Laurent Lamothe.

Depuis sa confirmation comme président et son investiture le 14 mai 2011, Michel Martelly semble, de plus en plus, s'intéresser à la communauté internationale pour "vendre une autre image d'Haïti".

Au sein du conseil consultatif présidentiel pour le développement économique et l'investissement, figurent de nombreux présidents et anciens premiers ministres de droite.

Pendant que le groupe majoritaire au sénat parle de “donnant / donnant”, comme préalable à un vote favorable à Conille, quel programme de politique générale le nouveau gouvernement à venir proposera à la nation?

Entre-temps, les mouvements sociaux cherchent à se positionner contre la mainmise de la communauté internationale sur le pays. Le viol d’un jeune haïtien par des casques bleus uruguayens de la Minustah accélère les revendications en faveur du départ du territoire national de la force armée onusienne. Par ailleurs, le sénat

>> “Ne pas tuer la vérité” sur les crimes de la dictature des Duvalier.

Un procès contre l’ancien dictateur Jean Claude Duvalier « *peut être exemplaire, peut réveiller la justice (et) peut contribuer à la récupération de la dignité du peuple haïtien et des victimes* », a déclaré Javier Zúñiga, conseiller à Amnesty International, au cours de la présentation, le 22 septembre, d’un rapport sur les différents crimes commis sous le régime de Jean-Claude Duvalier de 1971 à 1986.

Dans ce rapport intitulé « On ne peut pas tuer la vérité », Amnesty International recommande, entre autres, que les actuels dirigeants reconnaissent la responsabilité de l’État dans les crimes commis et que des « *excuses officielles* » du chef de l’État Michel Martelly soient présentées à la nation.

Le rapport contient des témoignages de détentions arbitraires, de torture, de morts en détention, d’homicides et de disparitions survenus durant les années de la présidence de Jean Claude Duvalier.

Le rapport suggère l’élaboration d’un « *programme de reconstruction de la mémoire collective* » et la mise en place de

>> Un avion commercial s’écrase au cours d’intempéries dans le Nord

Au moins trois ressortissants étrangers sont morts, dans l’après-midi du 20 septembre 2011, dans le crash d’un avion de la compagnie Salsa d’Haïti, survenu à Lory, localité de la commune de Milot située non loin du Cap-Haïtien.

L’avion, de la compagnie aérienne Salsa d’Haïti, qui revenait de Port-au-Prince, s’est écrasé au moment d’intempéries dans le Nord

>> Quel apport de la science au processus de reconstruction?

“ *L’effort visant à accroître les capacités scientifiques devrait s’intégrer à l’ensemble des mesures et actions de reconstruction de la nation haïtienne, entreprises au niveau local, régional et national*”. Tel est le souhait exprimé par un groupe de chercheurs haïtiens qui, de concert avec des collègues de la diaspora, des Caraïbes, des États-Unis d’Amérique et d’Afrique, proposent une ébauche de “feuille de route” sur le rôle fondamental à jouer par la science et l’enseignement scientifique dans une perspective de développement durable et d’amélioration des conditions de vie des Haïtiennes et Haïtiens.

Le 19 septembre 2011, à Port-au-Prince, l’association américaine pour l’avancement de la science (AAAS), en partenariat avec l’association haïtienne pour l’avancement de la science et de la

a voté une résolution réclamant des dommages et intérêts des Nations-Unies pour les victimes de l’épidémie de choléra, ayant causé plus de 6000 (depuis la mi-octobre 2010) et dont l’origine est attribuée aux militaires népalais de la Minustah. Un retrait graduel des troupes onusiennes doit être attendu pour 2012, selon les informations fournies par les Nations Unies.

La lutte pour la démocratie et l’autodétermination s’annonce de plus en plus ardue dans les mois à venir en Haïti.

mécanismes pouvant aider les victimes du régime de Duvalier à trouver réparations y compris l’adoption de mesures propres à garantir le respect des droits et de la vie privée de ces victimes.

L’approfondissement effectif et impartial des enquêtes sur les violations commises lors de la dictature duvaliériste, l’application de la jurisprudence souvent prise en compte dans le cadre des jugements de crime contre l’humanité, le respect de conventions et traités internationaux sur les droits humains signés par Haïti sont au nombre des recommandations faites par Amnesty International à l’État haïtien.

[La présentation du document a été interrompue par des partisans de l’ancien dictateur](#) qui ont fait irruption dans la salle où se déroulait la cérémonie. Ils étaient accompagnés de Reynold Georges, avocat de Duvalier, et d’un autre avocat connu dans le milieu politique haïtien, Osner Févry.

“[L’impunité ne saurait être le destin d’Haïti](#)”, déclare le collectif contre l’impunité sur la question des poursuites judiciaires contre Jean-Claude Duvalier.

d’Haïti. Les occupants de cet avion seraient de nationalités américaine, mexicaine et dominicaine, indique une source fiable. L’avion accidenté était l’unique appareil de la compagnie Salsa d’Haïti qui effectuait le trajet Cap-Haïtien/Port-au-Prince, à raison de trois vols par jour, a confirmé à AlterPresse un responsable de la compagnie aérienne.

technologie (AHAIST, en formation), a présenté à la communauté scientifique nationale un ensemble de recommandations (dans un rapport intitulé “Science pour Haïti”), pour promouvoir la gestion scientifique et le renouvellement des ressources en Haïti.

Pour ces chercheurs, Haïti doit mettre en œuvre des approches originales pour définir une politique nationale de la science et de la technologie, développer des processus de recherche scientifique au sein de sa société, conduire des études sur le capital humain y compris sur l’inventaire des ressources scientifiques existantes et/ou nécessaires.

(pour plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11575>)